Récépissé N°00000011/RDA/J06/SAAJP/BAPP du 29 MAI 2023

lavoixdesentreprises@gmail.com

LA VOIX DES ENTREPRISES

N° 034 du Mercredi 10 janvier 2024 - *TEL:* (+237) 674114156 - *DP:* Raphael Mforlem

MODERNIZATION OF AIRPORTS

ADC plans to invest 11 billion FCFA in 2024

PAGE 4

SOCIETES BRASSICOLES

Vers une hausse du prix de la bière

PAGE 2

PERFORMANCE

Top 10 des entreprises publiques rentables

La classification de ces établissements en terme de rentabilité, est contenue dans le récent rapport 2022 de la Commission technique de Réhabilitation des Entreprises du secteur public et parapublic (CTR).

Page 2

CURRENCY

Nigeria and Ghana Covert the FCFA

PAGE 6

PROMOTE 2024

L'Etat finance la participation de PME locales

PAGE 7

PERFORMANCE

La classification de ces établissements en terme de rentabilité, est contenue dans le récent rapport 2022 de la Commission technique de Réhabilitation des Entreprises du secteur public et parapublic (CTR).

Top 10 des entreprises publiques rentables

Sur un échantillon de 67 entreprises publiques et établissements parapublics, une dizaine affichent des résultats positifs en 2022. Plusieurs d'entre elles dégagent des profits et dividendes malgré leur mission d'intérêt général. Sur les entreprises publiques et établissements parapublics, dont les performances financières ont été analysées par la Commission technique de réhabilitation des entreprises du secteur public et parapublic (CTR), la Caisse nationale de prévoyance sociale (Cnps) trône en tête en terme de rentabilité avec un bénéfice de 76,2 milliards FCFA. Avec 9,1 milliards FCFA de bénéfice, Camtel arrive en deuxième position.

Troisième au classement, le Port Autonome de Douala affiche un bénéfice net de 7,8 milliards de FCFA, tandis que la Société de développement du Coton (Sodecoton) et le Crédit Foncier du Cameroun (CFC) enregistrent respectivement 5,9 milliards et 4,8 milliards de bénéfices au 31 décembre 2022. Quant au Port Autonome de Kribi (PAK) il occupe la 6e place et affiche un bénéfice de 3,7 milliards de FCFA. 7e au classement, les Aéroports du Cameroun (ADC) réalisent un bénéfice de 3,2 milliards FCFA, contre 2,8 milliards FCFA pour la Sonatrel, 2,7 milliards FCFA pour la Société camerounaise des dépôts pétroliers (Scdp) et CHC Hilton 2,08 milliards FCFA.

En outre, le rapport de la CTR fait également mention de ces entreprises publiques et établissements publics issus de divers secteurs dont le secteur agricole, sylvicole, développement rural, élevage, pêche, industrie animale, du secteur établissements financiers, du secteur hydrocarbure, eau, électricité, du secteur industrie et commerce, du secteur transport aérien et

maritime, du secteur génie civil, BTP, habitat, du secteur postes, télécommunications, édition, et du secteur santé, emploi, sécurité sociale et recherche scientifique, qui ont affiché une contre-performance en 2022.

Selon le document, ces entreprises ont été cataloguées en fonction de leur situation à risque pour le budget de l'Etat. Le rapport renseigne sur la situation de ces entreprises présen-

Scdp, Cnps, Port Autonome de Douala, crédit foncier, sont entre autres entreprises publiques qui se démarquent terme se rentabilité.

tant un danger pour le pays tant au niveau de la rentabilité, l'endettement, la profitabilité et le poids de leurs dettes pour l'Etat. En effet, plusieurs entreprises publiques et établissements parapublics à l'instar de la Camair-Co, Camwater, Sonara, Camtel, Campost, Alucam, Cicam, Crtv, Sodecoton, Anafor, Magzi, CDC, Pamol, Maetur, SRC, Cnic, présentent un risque très accru pour ce qui est de l'endettement, comme le certifie la Commission technique de réhabilitation des entreprises du secteur public et parapublic (CTR)

« Plusieurs entreprises présentent un risque élevé en ce qui concerne le poids des dettes fiscales et sociales par rapport à leur endettement à court terme. Cette situation prive l'Etat d'une part importante des ressources attendues au titre des impôts et taxes, et d'autre part, constitue un risque de perturbation du climat social au sein des entités concernées du fait du non-reversement des cotisations sociales » peut-on lire.

Reconnu comme étant un outil d'aide à la décision au Cameroun, Martial Valéry Zang, président CTR, fait observer dans son avant-propos que : « Cette édition CTR, diffère des précédentes, du fait des informations nouvelles, collectées chaque année d'une entité à une autre à une autre, donnant ainsi lieu à des analyses distinctes en fonction de l'environnement et des préoccupations spécifiques auxquelles elles sont confrontées. Davantage rendant compte d'une analyse de la situation des entreprises et établissements publics suivant différents secteurs d'activités. Ce rapport est l'un des extraits de la mise en œuvre des missions de veille et de suivi », souligne-t-il.

Raphael Mforlem

SOCIÉTÉS BRASSICOLES

Dans une correspondance adressée au Premier ministre le 20 décembre dernier, l'Association des producteurs d'alcool du Cameroun (Capa) sollicite du gouvernement une augmentation du coût de la bière et des boissons gazeuses.

Vers une hausse du prix de la bière

Selon Boissons du Cameroun (Sabc), l'Union camerounaise des brasseries (UCB), Guinness Cameroon, Société camerounaise de fermentations (Fermencam) et la Société de fabrication des vins du Cameroun (Sofavinc), le coût des bières et boissons gazeuses devrait être revue à la hausse de 50 FCFA. Ceci devrait permettre à ces opérateurs économiques de pouvoir faire face à l'augmentation de leurs charges fiscales induite par des dispositions de la loi de finances 2024 de l'État, promulguée par le président de la République le 19 décembre 2023.

« La solution optimale, convenant à toutes les parties, est de procéder à une augmentation de 50 FCFA par bouteille de bière et de boissons gazeuses, dès la mise en application de la loi de finances 2024. Cette hausse modérée ne pourrait être acceptable pour les industriels qu'à la seule condition du maintien de la base de calcul de droit d'accises (DA) identique à celle en vigueur à ce jour. Cette augmentation, conjuguée aux nouvelles dispositions de la loi de finances 2024, permettra ainsi à l'État de prélever en sus la TVA additionnelle, et laissera la marge de manœuvre nécessaire, afin de faire une répartition entre les autres acteurs (producteurs, distributeurs et détaillants), apportant par la même occasion une réponse aux revendications des distributeurs et des barmen », renseignent les membres du Capa.

En effet, à en croire ces derniers, en supprimant l'abattement sur les droits d'assise (DA) pour les bières et en réduisant de plus de moitié celui des boissons gazeuses, la loi de finances 2024 de l'État du Cameroun augmente les charges fiscales des producteurs d'alcool d'environ 12 milliards FCFA, apprend-on. Ce qui, selon le Capa, correspond à un impact d'environ +8 FCFA par bouteille de bière et +10 FCFA pour les boissons gazeuses. Tout ceci sans compter que plusieurs autres mesures de cette loi sont défavorables à l'industrie brassicole, et que la hausse des

Quelques produits brassicoles qui pourront connaître une hausse des prix en 2024.

prix des matières premières (…) depuis 2021, consécutivement à la crise russo-ukrainienne et la période post-Covid, a engendré un coût additionnel de 26 FCFA par bouteille de bière, hors augmentation des coûts de l'énergie et de la main-d'œuvre, détaillent les membres du Capa dans la lettre au PM.

En outre, les membres du Capa ont exprimé leur détermination à demeurer des entreprises citoyennes, et de l'industrie brassicole un partenaire stratégique du gouvernement dans sa lutte contre la vie chère. À cet effet, leur proposition vise à combattre ensemble l'inflation, pour le bien et la protection des consommateurs, à travers le maintien inchangé des prix des boissons, sous condition d'un statu quo fiscal des impôts et taxes spécifiques. Ce statu quo n'a pas été maintenu dans la loi de finances 2024, qui, selon les producteurs d'alcool, est plutôt venue fragiliser davantage l'un des secteurs-clés de l'économie camerounaise…

Raphael Mforlem

E-BANKING

Dans son plan d'action 2024, la Cameroon postal services (Campost) opérateur postal public camerounais, prévoit de s'investir dans la production du Core banking et des modules complémentaires e-banking.

La Campost prépare son entrée en scène

L'opérateur historique du secteur postal au Cameroun Campost, prépare la mise en service d'une banque en ligne en 2024. C'est ce que renseigne le ministère des Postes et télécommunications (Minpostel), tutelle de cette entreprise à capitaux publics. Il s'agit entre autres de la mise en production du Core banking (CBS) et des modules complémentaires e-banking.

De façon concise, le Core banking que la Cameroon postal services (Campost) prévoit de produire cette année est un système informatique utilisé pour traiter et gérer les opérations d'une banque ou d'une institution financière. Il est composé de différents modules dont la gestion de comptes, paiements, prêts, comptabilité, ou encore lutte contre le blanchiment de capitaux. C'est aussi grâce à ce système que les utilisateurs peuvent faire des transactions dans les Guichets automatiques de banque (GAB) et autres terminaux bancaires électroniques.

Quant aux modules de l'E-banking ou banque en ligne, Campost pourrait alors réaliser des opérations bancaires en ligne via un site web. Il s'agit notamment de payer des factures, demander un crédit, déposer des chèques, vérifier le solde de son compte ou encore transférer des fonds.

Au Minpostel, l'on n'a pas encore fixé l'horizon du développement de la mise en service de ses nouvelles prestations chez le postier public. Mais l'opérateur en a fort besoin. Car, en difficulté depuis des années, Campost a signé un contrat plan triennal de restructuration avec l'État du Cameroun depuis octobre 2018. Ledit contrat prévoit la fourniture et l'installation des équipements dans le cadre de la mise œuvre d'une solution d'une E-Banking au profit de la Campost, financée par la Banque africaine de développement (BAD). Cette composante connaît des retards du fait de l'attribution tardive du marché y afférent, après deux appels d'offres déclarés infructueux en 2021.

Direction générale de la Cameroon Postal Services (Campost).

En attendant la mise en service de cette banque en ligne, l'opérateur postal public camerounais devra nécessairement obtenir les agréments auprès des autorités monétaires nationales et sous-régionales (commission bancaire de l'Afrique centrale et la Banque centrale). Ce qui pourrait lui donner un souffle nouveau dans ses activités. Lorsqu'il signe son contrat plan avec l'État en 2018 pour un montant de 22,87 milliards de FCFA, la Campost s'était engagée à atteindre une croissance de 14 %, portée par les produits postaux, les services financiers et l'E-post. Mais les deux derniers services sont encore en cours de développement. Leurs effets restent donc attendus.

De son côté, l'Etat du Cameroun s'est engagé, à travers le ministère des Finances et le ministère des Postes et Télécommunications et avec l'appui de la Banque africaine de développement (BAD), à mettre à disposition une enveloppe globale de 18,3 milliards de FCFA. Et 4,4 milliards de FCFA, sera supportée par la Cameroon postal services (Campost).

La rédaction

RECETTES FISCALES

Selon la loi de finances 2024, l'État du Cameroun a institué un taux allégé de 5 % au titre de l'impôt sur les bénéfices non-commerciaux (BNC), applicables aux revenus générés sur les plateformes numériques.

Les revenus des influenceurs connaissent une imposition

Dans une circulaire signée en date du 29 décembre 2023, sur l'exécution de la loi de finances 2024, par Louis Paul Motazé, Ministre des Finances, un taux allégé de 5% au titre de l'impôt sur les bénéfices non commerciaux (BNC), applicable aux revenus générés sur les plateformes numériques par les particuliers qui réalisent des opérations de vente d'un bien, de fourniture d'un service ou d'échange, de partage d'un bien (économie collaborative). Cette circulaire, fait suite aux mesures d'élargissement de l'assiette fiscale contenues dans la loi de finances 2024.

En effet, les termes de cette circulaire du Minfi renseignent que depuis le 1er janvier 2024, les revenus générés par les particuliers opérant dans la vente en ligne, activité en pleine expansion au Cameroun depuis l'avènement de l'Internet et des réseaux sociaux, sont désormais assujettis au paiement de l'impôt sus-mentionné. Il en est de même des revenus engrangés par les influenceurs, terme généralement utilisé pour désigner des personnes physiques vendant leur notoriété sur les réseaux sociaux et autres plateformes numériques, à travers divers services rendus aux entreprises et à des particuliers.

Au demeurant, si l'on peut comprendre que le gouvernement, en quête permanente de ressources pour satisfaire ses besoins de plus en plus croissants, s'intéresse à cette autre niche fiscale, l'on peut cependant s'interroger sur l'effectivité de la mise en œuvre de cette mesure. Ceci, au regard de la complexité de la traçabilité des revenus issus des activités sus-mentionnées.

S'il est autorisé de retracer les revenus générés par les entreprises formelles de vente en ligne, aux fins du paiement des différents impôts auxquels la société est assujettie, il apparaît bien difficile d'assurer par exemple la traçabilité des revenus engrangés par un jeune étudiant qui vend des produits à travers ses pages sur les réseaux sociaux, et se fait payer en cash. La même difficulté apparaît pour le cas d'un influenceur qui fait la publicité de produits sur ses pages pour doper les ventes, contre une rémunération effectuée par d'autres moyens de paiement en dehors de ceux assurant une certaine traçabilité comme le chèque ou encore le Mobile Money.

D'après une source autorisée à la Direction générale des impôts (DGI) du ministère des Finances, « le système fiscal camerounais est déclaratif. Les assujettis devront souscrire leurs déclarations conformément à la législation en vigueur. L'administration fiscale se réservant ensuite le droit de s'assurer de la conformité desdites déclarations au moyen des contrôles divers. Les équipes en charge desdits contrôles ayant tous les moyens pour reconstituer les revenus des concernées », apprend-on.

Raphael Mforlem

INVESTMENT

The Cameroonian financial transactions platform has just announced the conclusion of a pre financing round of 200,000 dollars or more than 120 million FCFA to accelerate the deployment of its services in Africa.

Korean Fintech raises 120 million FCFA

Led by the Nigerian fintech Duplo, the successful fundraising launched by Koree saw the participation of other private investors, including Cameroon Angels Network, Catalytic Africa and Digital Africa. This capital is to allow the fintech founded by Cameroonian Magalie Gauze-Sanga to support its expansion on the continent, especially in French-speaking Africa. According to its CEO, Korée plans to use these funds to expand its network of merchants, expand its user base and adapt the product to the market.

According to the Tech-Cabal website specialized in innovations and technological developments in Africa, Koree is preparing to launch a new marketplace that will allow users to get rewards on their daily purchases. To this end, its founder claims that consumers will now earn money when they shop on the application in 14 categories ranging from bakery to supermarket, fast food, cinema and pharmacy. « Users shop as usual and earn a discount of the amount spent. The money that Koree users earn in their wallet is cash that can be exchange directly to their

mobile money account, » says Magalie Gauze-Sanga.

This digital solution, accessible on iOS and Android, was designed with the aim of solving the problem of liquidity shortage in French-speaking Africa. Koree's vision is to allow consumers collect his balance from merchants, directly on a mobile phone while offering a cashback system by which the consumer receives a certain amount of money in return for making a purchase from these merchants. This cashback, which rewards the loyalty of users, is credited to a digital loyalty card accessible via the application, as explained by We Are Tech.

Since its launch in 2022, Koree claims to have registered more than 13,000 users, processed more than 50,000 cash transactions for a total amount of 400,000 dollars (more than 240 million FCFA). The fintech also claims to have created 30,000 digital wallets since its beginnings. Winner of the Ecobank Fintech Challenge and the Orange Fab Cameroon Challenge in 2023, Koree has a team established in Cameroon, Senegal, Ivory Coast, Togo and Nigeria, and plans to open a physical office in Douala, the Cameroonian economic capital.

Sorelle Ninguem

MODERNIZATION OF AIRPORTS

Airports of Cameroon (ADC) has projected 11 billion FCFA devoted to the renovation and modernization of three airports which focus on maintenance, the development of infrastructures and equipment, the improvement of governance and sustainable development. This comes after the 127th session of the Board of Directors of this company held on December 22, 2023 in Kribi, South region.

ADC plans to invest 11 billion FCFA in 2024

ADC, public company in charge of the operation and management of the airports of Cameroon, has received the agreement of its board of directors for the investment of 11 billion FCFA in 2024 to rehabilitate the main airport platforms in the country. In detail, the Yaoundé-Nsimalen International Airport has its hydraulic power plant and its four telescopic bridges rehabilitated this year, including the roofing of passengers terminal.

Douala International Airport, for its part, will benefit from the rehabilitation of its central air conditioning system, the sealing of the A32, B32 and A11 boarding lounges. On the airside, it is envisaged the repair of the runway strip

Thomas Owona Assoumou, Director General of ADC.

12/30 on the left side, the rehabilitation of the roadway of the exit lane of the passenger terminal and many other maintenance actions.

In the northern part of the country, as far as the process of improving the air conditioning system at Garoua and Maroua International airports is concerned, a technical study is planned to definitively and sustainably overcome the discomfort often created by the heat peaks which sometimes reach 42°C in the shade.

Many other projects are also planned for those of Ngaoundéré, Bertoua and Bamenda to improving the functionality and the comfort of passengers and staff.

The second phase of the program's project focuses on the development of airport infrastructure and equipment. The latter aims to match the certification requirements of the International Civil Aviation Organization (Icao), the expectations of airlines and the vision of ADC's top management.

As a result, it is planned to acquire, among other things, equipment for maintaining aircraft pavements made of concrete, lifting devices for luggage, check-in banks equipped with conveyors and scales, modular telescopic tunnels. ADC SA adds that "this logistical development will be supported by strengthening the sustainable management of the airport environment, through the ecological lighting system, the renovation of wastewater treatment plants, the strengthening of photovoltaic solar energy storage devices".

This investment planned by ADC is made in a context of a global evolving trend of resumption of air transport activity, after three years of resilience in this sector due to the Covid-19 crisis. According to the 2022 report on the situation of public and parapublic sector companies, the year 2022 was marked by a dense activity of global air traffic due to the organization of the Total Energy African Cup of Nations 2021 in Cameroon. The company thus, had a turnover ofJ 34.1 billion in 2022, an increase of 6.11 billion compared to 2021. The report also specifies that the company has been designated among the public companies likely to be listed on the Central African Securities Exchange (Bvmac).

The latter also reveals that the Strategic Investment Plan 2023-2027 of the ADC company has been adopted at a total cost of FCFA 74.7 billion FCFA, with self financing at FCFA 16.1 billion FCFA and a loan to subscribe up to 58.6 billion FCFA.

S. N

La rédaction du journal
LA VOIX DES ENTREPRISES
adresse à ses lecteurs et abonnés
un joyeux Noël et une Bonne Année
2024.

CURRENCY

Criticized in Cameroon, the FCFA is currently one of the most sought-after currencies by economic operators present in neighboring Nigeria and even in Ghana for some time. Reports hold it that the first exchange office accepts to convert 1,000 FCFA at a rate close to that of the American dollar in airports of some African countries including Ghana

Nigeria and Ghana Covert the FCFA

In Nigeria, the demand for FCFA is even stronger, due to the low availability of liquidity in naira and the depreciation of this local currency. In the exchange offices of Lagos, 1000 FCFA can bring up to 1875 naira. This marked interest in the FCFA contrasts with the perception of some of the populations of the countries of the Franc zone, such as Cameroon, who see it as a symbol of the economic domination of France.

In Nigeria as in Ghana, this renewed interest is explained in the same way : the ease of conversion and the relative stability of the value of the FCFA. The paradox lies in the fact that Nigeria and Ghana represent a combined potential market of nearly 250 million inhabitants, or about 60% of the population of ECOWAS. According to the IMF, Nigeria's GDP is expected to decline to $394 billion in 2024, far from the $477 billion in 2022. Nevertheless, even weakened, the Nigerian and Ghanaian economies would still accumulate 61 % of the overall GDP of Ecowas and Waemu.

The Importance assumed by the FCFA in these two countries therefore does not reflect a reversal of regional economic forces, but the way in which all these economies have been affected by exogenous factors. If the Ghanaian cedi is theoretically worth more than the FCFA against the dollar, it lost like the Nigerian naira up to 90 % of its value against the greenback, while the depreciation of the

FCFA remained limited to 19 %. Against the euro, the Franc zone currency remained stable, while the cedi and the naira fell by more than 79 % on average.

One of the consequences of this relative appreciation of the FCFA is a distortion of prices in the border cities in Nigeria and Ghana, due to the greater purchasing power that it represents compared to the currencies of these countries. On cross-border products, price increases often weaken rural populations with limited incomes and little evolution. As of now, no official document suggests that the central banks of these economic zones are cooperating on this issue.

Sorelle Ninguem

CEMAC

The Central African Economic and Monetary Community (CEMAC) report high expenditure on state agents, growing faster than tax revenues. The projections of personnel expenditures of the countries of the economic zone are far from the ratio of salaries to tax revenues, fixed by the Community Convergence Pact.

Public Officials Income Hikes Projects Impact on State Revenues in 2024

In detail, Cameroon, in the space of three years, has seen its payroll increase from 1003 billion FCFA in 2021 to 1256 in 2023, then to 1 428 billion FCFA in 2024. According to the criteria and indicators of convergence of the CEMAC established in 1994 and reviewed in 2002, the analytical indicators state that the ratio of the payroll relative to the total budgetary revenues, excluding donations, must be 35 %.

By closely analyzing the situation in Cameroon, the country plans to collect tax revenues of 4168.1 billion FCFA for a payroll of 1428.3 billion FCFA in 2024 dedicated to 376,497 civil servants and state agents (end of March 2023). That is a ratio of more than 34 %, in accordance with the Community convergence pact.

In Congo, the authorities have set tax revenues in the finance law at 935 billion FCFA in 2024 against 798 billion in 2023. The salaries of civil servants and public officials (54,310 civilians on December 321, 2021 according to the government), meanwhile, have been weighed at 406 billion FCFA. With the level displayed in the finance law, the country shows almost 40 % of expenses compared to the projected tax revenues. The main revenues of the country being made up of oil revenues projected at 1,464.9 billion FCFA this year, the gap is filled by its surplus.

Gabon has capped the salary expenditures of

the 112,077 staff and state agents at 771.7 billion FCFA in 2024, after having increased its tax revenue projections by 233.4 billion FCFA last year, these amounted to 1531.704 billion Fcfa. The ratio of Gabon's payroll / tax revenues, is about 45 %, an excess of 10 %.

The civil service payroll In Chad is 614 billion FCFA, risen by 100 billion compared to last year. Paradoxically, while this mass is growing, tax revenues move from 607 billion FCFA in 2023, to 304 billion FCFA this year. That's a 50 % drop. In accordance with Cemac requirements, Chad should have stalled the salaries of its 17,000 public sector workers at 106.4 billion FCFA. A situation all the more difficult for Chad, as oil revenues consisting of oil tax revenues, royalties, dividends and the right of access to the pipeline expected in 2024, are down this year from 115 billion FCFA to 952 billion FCFA, against 1.067 billion FCFA in 2023.

In 2024, the Central African Republic expects budget revenues to increase from 20.38 billion FCFA to 160.5 billion FCFA, compared to the year 2023 when they amounted to 140.11 billion FCFA, they show an increase of 14.55%. Therefore, they are distributed by authority as follows : customs revenues : 67.50 billion FCFA ; taxes and domains : 65.50 billion FCFA ; and 27.50 billion FCFA from the Treasury.

According to the texts of the Cemac, the personnel expenses of this country should amount to 56.175 billion FCFA. It can be observed that with the expected performance of the tax administrations, the country is living beyond its means with a payroll well beyond tax revenues.

SN

PROMOTE 2024

Dans l'optique de promouvoir le Made In Cameroon, le ministère de l'Économie va de nouveau appuyer la participation des entreprises camerounaises à la 9e édition du Salon international de l'entreprise, de la PME et du partenariat de Yaoundé (Promote), prévu du 17 au 25 février 2024.

L'Etat finance la participation de PME locales

Dans un communiqué rendu public le 22 décembre dernier, le ministre de l'Économie, Alamine Ousmane Mey, a invité les PME locales désireuses de bénéficier de l'accompagnement du Minepat en vue de leur participation à ce grand rendez-vous d'affaires à remplir le formulaire de demande y afférent. Ce formulaire, dit-il, est disponible sur le site Internet de son ministère. Ces entreprises ont jusqu'à ce vendredi 5 janvier 2024 pour transmettre leurs formulaires. « La liste des entreprises sélectionnées sera communiquée en temps opportun par le Minepat », peut-on lire dans le document. Il faudra donc attendre un peu avant de connaître le nombre de PME qui vont bénéficier de cet accompagnement cette année. Lors de la dernière édition de Promote en 2022, le Minepat avait soutenu la participation de 100 PME locales à ce Salon, à travers des appuis multiformes.

Salon international de l'entreprise, de la PME et du partenariat de Yaoundé (Promote).

Selon nos confrères d'Investir Au Cameroun, l'on apprend du Minepat, que cette initiative d'accompagnement des entreprises à Promote vise à promouvoir le Made In Cameroon afin de renforcer la position concurrentielle des produits locaux face aux produits importés, en sus d'accroître la visibilité de ces PME.

En outre, cette main tendue du ministère de l'Économie, s'inscrit dans le cadre de la politique globale d'accompagnement du secteur privé mise en œuvre par le gouvernement depuis plusieurs années. Cette politique est actuellement réitérée dans la SND30 qui vise la transformation structurelle de l'économie avec comme l'un de ses leviers, la politique d'import-substitution qui vise à produire et à transformer localement.

Raphael Mforlem

LOI DE FINANCES 2024

Selon Célestin Tawamba, le gouvernement a introduit de nouvelles mesures fiscales inévitables allant de 5 à 25 % dans les entreprises, selon les cas, qui vont induire une baisse des revenus chez certains travailleurs.

Ces mesures qui contribuent à la baisser les salaires

Parmi ces mesures, il y a d'abord l'élargissement de la liste des avantages en nature soumis au barème d'imposition, apprend-on dans la circulaire sur l'exécution de la loi de finances 2024 de l'État, signée le 29 décembre 2023 par le ministre des Finances, Louis Paul Motazé. « L'impôt sur le revenu des personnes physiques (Irpp) dans la catégorie traitements et salaires a été rationalisé, à travers : l'imposition intégrale de tout avantage en nature versé en argent ; l'élargissement de la liste des avantages en nature faisant l'objet d'une estimation suivant les modalités ci-après, pour détermination de la base imposable à l'Irpp catégorie traitements, salaires : téléphone 5 %, carburant 10 %, gardiennage 5 %, internet 5 % », indique la circulaire sus-mentionnée.

En d'autres termes, en plus des indemnités de logement, d'électricité, d'eau, des domestiques, des véhicules et de nourriture offerte comme avantages en nature à certains travailleurs, et qui étaient jusqu'ici soumis au barème d'imposition à l'Irrp, l'État y ajoute, à compter du 1er janvier 2024, les indemnités de téléphone, de carburant, de gardiennage et d'internet. Selon les explications obtenues de sources internes à la direction générale des impôts du ministère des Finances, sur la base de cette nouvelle disposition de la loi de finances 2024, un travailleur bénéficiant par exemple d'une indemnité de téléphone de 50 000 FCFA par mois verra seulement 5 % de ce montant (soit 2 500 FCFA) être exonérés de l'Irpp. Tout le reste de cette indemnité, soit 47 500 FCFA, sera assujetti au paiement de l'Irpp.

Dans la même veine, le travailleur bénéficiant d'une indemnité de carburant du même montant (50 000 FCFA) verra l'Irpp être déduite sur 45 000 FCFA, tandis que 5 000 FCFA seront exonérés du paiement de cet impôt. Concrètement, le taux de l'Irpp pour des salaires en dessous de 2 millions de FCFA étant de 10 % au Cameroun, le travailleur concerné par ce cas de figure perdra 4 500 FCFA sur son indemnité de carburant, en raison du paiement de l'Irpp à l'administration fiscale.

Courbe ascendante des revenus de certains salariés en 2024.

Ce qui correspond aussi à une baisse de son salaire de 4 500 FCFA. Cette baisse sera encore plus importante au fur et à mesure que la même opération se fera sur les indemnités de téléphone, de gardiennage et d'Internet. L'on peut cependant noter que les avantages en nature ciblés par cette nouvelle disposition de la loi de finances 2024 relative à l'Irpp concernent les travailleurs des catégories supérieures, bénéficiant généralement d'enveloppes salariales importantes. En d'autres termes, la loi de finances 2024 permettra de prélever davantage de recettes fiscales sur les gros salaires. Et, plus le salaire sera gros, plus la retenue au titre de l'Irpp sur les avantages en nature sera importante, dans la mesure où le taux de cet impôt varie en fonction du niveau des revenus. Il est notamment de 10 % pour les revenus en dessous de 2 millions de FCFA par mois, de 15 % pour les revenus situés entre 2 et 3 millions de FCFA, de 25 % pour les revenus compris entre 3 et 5 millions de FCFA, et de 35 % pour les revenus supérieurs à 5 millions de FCFA

.

Brice R. Mbodiam

siveb
2ème Edition
SALON INTERNATIONAL DE LA CHAINE DE VALEUR
ESTHÉTIQUE ET BIEN-ÊTRE
du
31 JAN
02 FÉV
2024
Au Musée National
Yaoundé.
Infolines:
(+237) 650 16 69 10.
Siveb-cmr.com